



*Bonjour à toutes et tous,*

Bienvenue aux nouveaux collègues, stagiaires, contractuels, entrants dans l'académie.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, une bonne année scolaire 2014/2015, pleine d'espérance et d'évolutions positives pour notre discipline et notre carrière.

Nous reprenons nos lettres d'information afin de vous tenir au courant de l'avancée de notre syndicat sur les différents dossiers et nous vous engageons à nous alerter sur les problèmes que vous pourriez rencontrer dans vos établissements.

En cette veille d'assemblée générale de l'UNSS, voici quelques points importants à connaître :

## **1 Sport scolaire : le fonds de solidarité, une bouffée d'oxygène grâce au SE-Unsa !**

Pour la deuxième année, les associations sportives en difficulté financière peuvent bénéficier du fond de solidarité. Grâce à l'action du SE-Unsa, des associations sportives peuvent de nouveau fonctionner.

Une enveloppe de 50 000€ a été inscrite sur le budget de l'UNSS nationale. Le SE-Unsa alerte à juste titre depuis trois ans sur les difficultés financières des associations sportives. Nous savons aujourd'hui que 25% d'entre elles présentent des problèmes de trésorerie. Il faut noter également que la participation aux championnats de France est très souvent la cause de ces difficultés.

Au regard du désengagement financier prévisible des collectivités territoriales pour le sport scolaire, il est urgent de réagir collectivement ! Au SE-Unsa nous ne nous voilons pas la face sur la santé du sport scolaire en France. Il faut construire un sport scolaire nouveau prenant en compte la réalité du terrain. Il faut mettre en adéquation les attentes des élèves et la réalité financière. Le Snep-FSU a refusé depuis deux ans ce fonds de solidarité, jugeant que ce n'est pas à l'UNSS de financer les associations sportives. Grave erreur !

Le SE-Unsa poursuivra son action pour une montée en charge de cette ligne budgétaire affectée au fonds de solidarité.

Le SE-Unsa propose et assume pour le sport scolaire un projet différent prenant en compte la situation économique actuelle, pour le bien des élèves et des enseignants. Nombreux sont ceux qui nous expriment leur ras le bol à organiser des tombolas, lotos ou autres actions afin de faire rentrer de l'argent pour emmener les élèves en compétitions. C'est en ce sens que le SE-Unsa demande, depuis 3 ans maintenant, des assises du sport scolaire associant tous les acteurs du sport scolaire, des pratiquants aux animateurs, des dirigeants aux financeurs, des parents aux salariés. Pour un sport scolaire rénové et responsable choisissez le SE-Unsa, le syndicat utile.

Pour l'académie d'AIX MARSEILLE voici la liste des établissements qui ont bénéficié du fond de

solidarité :

13 BOUCHES du RHONE	Collège M ROBESPIERRE PORT St LOUIS		300 €
	Collège A RIMBAUD MARSEILLE		250 €
84 VAUCLUSE	LP A.DUMAS CAVAILLON		300 €
	LP BRIAND ORANGE		400 €
	LP MARIA CASARES AVIGNON		300 €

## **2 Devenir certifié 16 + 2 : le SE-UNSA poursuit son combat dans l'intérêt de tous...**

Contrairement à ce que l'on vous pourrait vous laisser entendre demain, ce n'est pas une réduction du forfait UNSS à 2h qui provoquerait une baisse d'activité de l'Unss. Vous savez comme nous, que pour l'Unss on ne compte pas nos heures. Mais réfléchissez bien à la proposition du SE-Unsa d'obtenir un statut de 16h de cours et 2h d'Unss. C'est la seule façon de devenir un jour Certifié comme nos collègues, d'avoir un statut de 18h et d'éviter les 3000h de plus que nos collègues, d'avoir enfin des heures supplémentaires alignées sur nos collègues, ainsi qu'une rémunération du CCF ... bref c'est la seule solution au regard du contexte économique d'intégrer définitivement l'EPS dans l'Education Nationale et d'en finir avec notre statut particulier d'enseignant d'EPS. N'oublions pas les expériences sport l'après midi, la confusion sport-EPS de l'ancien président, à trop vouloir être différent on pourrait bien un jour se passer de nous, n'en déplaise aux syndicats corporatistes ! Ne croyez pas que le décret en application à cette rentrée nous protège ! D'ailleurs le SE-Unsa sera très attentif à l'application du nouveau décret pour l'attribution du forfait aux TZR et aux contractuels pour lesquels il y aurait déjà des problèmes.

*Mon choix c'est l'Unsa !*

*Il est vraiment temps d'adhérer au SE-UNSA !*

*Responsables académique EPS :*

*Cécile CARCENAC- SORS : 06-83-08-30-16 [cecilesors@gmail.com](mailto:cecilesors@gmail.com)*

*Géraldine BLANCHARD : [gibi.blanchard@free.fr](mailto:gibi.blanchard@free.fr)*